



Mairie de Heiligenberg
1 Rue Neuve
67190 Heiligenberg
tél. : 03 88 50 00 13
mairie@heiligenberg.fr

Accueil Périscolaire

Autorisation permanente

Je soussigné

Tuteur légal de l'enfant

Classe fréquentée.....

- autorise les personnes désignées ci-dessous à prendre en charge l'enfant susnommé fréquentant l'accueil périscolaire

Nom des personnes (éventuellement lien avec l'enfant) :

.....
.....
.....
.....

- autorise l'enfant susnommé à quitter le périscolaire et **rentre seul** à l'heure suivante :

.....

Attention : cette autorisation n'est accordée que pour les enfants à partir du CP inclus.

Dans tous les autres cas, je m'engage à chercher mon enfant au plus tard avant l'heure de fermeture de l'accueil, le soir au plus tard à 18h30.

Fait à Heiligenberg, le
Signature :